210]

DE L'EMIGRATION DU CANADA.

LES TOWNSHIPS.

M. le Rédacteur,

C'est avec une espèce de répugnance que je reprends la plume pour continuer ma correspondance sur l'emigration du Canada et les townships. Isolé à une grande distance de tonte personne capable de m'aviser surement, je suis abandonné à la mélancolie de mes pensées, et obligé de ne reprendre conseil que de moi-môme, pour traiter des questions dont les conséquences sont de la plus haute portée. Il n'y a que le devoir et le plus pur patriotisme qui me forcent à remplir ma tache. Je ne voudrais pas non plus laisser sans leurs compléments ou sans correctifs queiques avancés de ma dernière lettre.

D'après ce que j'ai dit, dans cette dernière correspondance, du peuple americain, il est tacile de conclure qu'il y aura toujours lutte politique, nationale et morale entre lui et le peuple canadien, entre lui et le peuple canadien, entre lui et le peuple canadien, entre lui et le peuple irlandais, qui est essentiellement religieux et catholique et qui conserve religieusement du peuple américain, il est facile de conclure qu'il y aura sa nationalité, même dans l'exil. Mais je veux en tirer une autre conclusion pratique : c'est que, dans tout plan de colonisation que l'on adoptera, il serait nécessaire de placer ensemble dans les mômes townships les peuples de la même origine, afin d'éviter ces luttes si pénibles de la nationalité. dans lesquelles l'inférieur est toujours tyrannisé. L'intérêt de tous les partis le demande. De plus mon intention était d'attirer l'attention publique sur ce flot d'une population étrangère qui s'avance à grande journée des états limitrophes, et qui menace d'engloutir sous peu tout le Canada et de noyer sa nationalité. Il faut de toute nécessité po-er une barriere à cette émigration ou colonisation étrangère en lui opposant une colonisation nationale. C'est toujours à Kingsey que je fais mes observations, à 14 lieues seulement du St.-Laurent et à nlus de 20 lieues des lignes et non pas de Québec. Ainsi une vaste lisière de 25 lieues est à jumais perdue pour le Canadien. Mais il serait superflu de déplorer la perte d'un terrain que le Canada c'aurait peuele qu'après une longue suite d'années nour ne pas dire des siècles, d'autant plus que cette partie du pays est occupée par une population active, industrieuse et amie des améliorations. Puissent ces étrangers fraterniser avec les enfants nés du pays où ils viennent choisir leur habitation, ne former avec eux qu'un seul peuple uni par les liens étroits des intérêts communs, politiques et sociaux. Nous ne voulons pas qu'ils soient nos serviteurs, mais nos frères. (Le Montreal Courier reproduira cette partie.)

La misère désespérante des townships ne doit estrayer personne. Elle a ses causes assez faciles a prévenir. Elle vient en grande partie du vice de l'emigration actuelle qui a toujours manqué d'une intelligence directrice. Si l'orgueil national nouvait se plier au mépris et au dédain, je serais porté à légitimer le mépris que les étrangers de ces contrees ont pour nous. La plupart de ces familles canadiennes qui sont venues s'éparpiller parmi la population américaine étaient du plus mauvais choix. Nées et élevées dans le service, faites plus pour le service que pour la conduite, elles se sont choisi des habitations conformes à leurs habitudes, où elles pourraient gagner leur pain dans le service, et elles sont devenues véritablement coupeurs de bois et porteurs d'eau.

Ceux qui ont eu l'intelligence de se fixer et de travailler sur leur propre terre, et qui ont eu le courage de surmonter les premieres difficultés, conçoivent enfin l'espérance d'un bien-être à venir. Qu'on nous donne des familles généralement d'un meilleur choix, plus actives, plus laborieuses et un peu moins viciouses; que l'on arrête ces rebuts de la société qui émigrent chaque année des paroisses du fleuve, je réponds de la prospérité des townships, et que le nom canadien acquerra les droits à la vénération.

Une autre cause de misère a été la vente des terres à des spéculateurs hors des townships et souvent de la province. Il aurait fallu donner au peuple un moyen facile d'avoir les titres de leurs propriétés. Le peuple est trop ignorant, trop timide et trop pauvre pour courir tous les bureaux de la province, pour aller à la recherche des propriétaires des lots. Méconnaissant des lois qui ne viennent jamais à sa connaissance. fondés sur ce préjugé populaire que le premier occupant d'une terre à bois qu'il croit sans maître ne doit pas être de place, ils sont venus defricher ces terres superbes que les spé culateurs propriétaires laissaient dans un parlan abandon. Ils y sont venus pauvres, ils y ont été abandonnés à leur seule industrie ; ce n'a été que par un travail ardu et à force de privations qu'ils ont pu surmonter les premières difficultés, toujours si grandes dans les établissements nouveaux, où il n'y a ni commerce ni communications. Maintenant que ces premiers colons se voient sur le point de prospèrer, que le gouvernement, acquiesçant à leurs demandes, leur necorde des routes et des communications faciles, et a donné par la de la valeur à leurs propriétés, les acheteurs de la couronne font valoir leurs titres ou patentes, et sous la protection de la loi sacrée de la propriété, ils s'en viennent déposséder ces pauvies malheureux, qui, par leurs revers et leurs peines, ont été la cause des améliorations dont ils profitent si habilement. Ils vendent les fonds un prix exorbitant qui dépasse de beaucouples moyens des possesseurs. Un grand nombre d'entr'eux ont déjà laissé à d'autreslle fruit de leur travail, et sont alles s'enfoncer dans la profondeur des bois, dans l'espoir décourageant d'être eucore dépossédés. Ils partagent le sort du pauvre sauvage.

Les législateurs ne devraient pas dormir sur un si grand mal qui pèse sur les masses et sur les pauvres qui demandent protection. Y aurait-il, je leur demande, un moyen de remédier à ce mal? Est-il possible de fixer un taux pour la vente des lots? Dans ce cas, 5 a 6 chelins l'acre serait un prix proportionné aux moyens des possesseurs actuels.

On s'étonnera que, voulant encourager l'émigration vers les townships, j'aic commencé par peindre, sous des couleurs assez sombres, l'état des malheureux qui y sont établis; mon but était de faire sentir, par ses conséquences, le vice de l'emigration actuelle, et de faire adopter des plans de colonisation par lesquels on éviterait les causes d'une si grande misère, et on assurerait la prospérité suure de nos townshins. J'avais dessein de donner quelques idées sur la formation d'un tel plan. J'en laisse le soin à l'habile écrivain de Sherbrooke. Je n'aurais jamais écrit, si j'eusse su qu'il dût continuer sa correspondance. Ma seconde lettre était expédiée, quand sa troisième a paru. Je sens bien qu'il est inutile pour moi de balbutier après cet éloquent écrivain.

Les derniers détails que je donnerai en terminant, c'est que le sol des townships est beau et fertile, favile en général à defricher. Les cours d'eau abondent partout, ce qui sournit une grande facilité à l'établissement des manufactures et des moulins.

Je me permettrai de relever une errour du copiste dans ma dernière lettre. Je ne sais que trop que la famine se fait malheureusement sentir souvent dans nos villes. Je n'ai donc pas dû dire qu'on n'y connaît pas la faim, qu'on y connaît que la saim et le cri de détresse, etc., etc. Je ne veux, certes,

pas rire des malheurs de Québec!
M. le rédacteur, vous avez acquis une juste part à ma gratitude, par l'obligeance que vous avez eue de publier dans

votre intéressant journal mes longs et faibles écrits. Puis-sant-ils avoir un heureux résultat! Je supportern volontiers les haines et les murmures que j'ai excités contre moi. Mon intention à été droite, si mes vues n'ont pas été bien dirigées. P. J. BEDARD, Ptre.

Kingsey, 3 mars 1S4S.

E SOUSSIGNE offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODEREES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir :-

10. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arrent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu

la meilleure situation pour ce genre de commerce.
23. Un EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre, aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtisses dessus construites, consistant en Maison, Ecurie et autres Bâtiments. 30. UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpen-

et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de l'rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtic de Maison Etable et autres Batiments. Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à Andre

ROMUALD CHERBIER ECR. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou an Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS.

Montreal, 21 février 1848.-qi.

PORTRAIT DE FEU.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESSEMBLANCE PARFAITE EXECUTE A ROME, D'APRÈS NATURE. ES Soussignés viennent de recevoir une gravure magnifi-Aque en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce hon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patrotisme Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

THEO. HAMEL

PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal H et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. Boulanger, Rue Noire-Dame.

Ses ETUDES de PEINTURE seront visibles tous les jours depuis 9 HEURES A. M. jusqu'à 4 HEURES P. M. Montreal, 14 décembre 1847.

LE VERITABLE PORTRAIT DE

So So PIE IZo

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 28 pouces de haut sur 22 pouces ae large!! ETTE MAGNIFIQUE GRAVURÉ, copie sidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole fralienne, sora DIENTOT mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTE S. S. PIE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait D'UN SI EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions el le mérite artistique de cette graure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELEAU & LAMOTHE. Rue Notre-Dame, vis-a-vis le Séminaire. Montréal, 19 novembre 1847.

TRAITÉ ELÉMENTAIRE

CALCUL DIFFERENTIEL CALCUL INVECELL

F es amis de l'Education qui désirent voir les jeunes Canadien es amis de l'Education qui destrent voir les jeunes Canadien s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire da progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendre environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas-où lonombre de souscripteurs se trouvernit suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité Elémentaire de Géométrie Analytique.

L'ouvrage coûtera entre 3 à 4 chelins. Des listes de souscripteurs sont déposées à la librairie d'Augusien Coté et Cie. près de l'Archeveché, chez MM. Crémazie, libraties, del a l'abrique de Montréal et aux bureaux des Mélanges.

MANUEL

PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIE A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE. " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.

A L'EVECHE.

Librairie

EGGLESIASTIQUE

ousssignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Daine vis-à-vis le Sémmaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils unt ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Reli-gion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espègion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoies Chretiennes. Ils esperent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 14 sopt. 1847.

CLOCHES D'EGLISES

L. E SOUSSIGNE, ayant été dans l'habitude de faire ve-Anir de Paris ou de Londres, des cloches d'Eglise, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargera de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront desirer .- Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. Hudon, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE. Monreal, 21 janvier 1848.—3m.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT

N trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des
PRIX TRES-REDUITS.

MONTREAL.

Montréal, 21 octobre 1847.

E Soussigne intorme ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., a aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847. in the second

GENDR

IMPRIMEUR, No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

FRE ses plus sincères remercements à ses amis et aux public pour l'encouragement qu'il on a reçu, depuis qu'il a ouvert son atrlier typographique, et prend la liberté de solliciter de nonveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, contes sortes d'impressions telle que :

LIVERES, CATALOGUES, CARTES D'ADRESSE, CHEQUES,

CIRCULAIRES, POLICES D'ASSURANCE, CARTES DE VISITES, CONNAISSEMENTS, . Annonces De Diligences, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

PAMPHLETS,

BILLETS D'ENTERREMENT,

Le tout avec gout et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq or six mois seulement.

PRIX TRES-REDUITS.

6 novembre 1847.

TRAITES

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. A. Larocque, V. Président, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaubien,

II. Judah,

Francis Hincks, H. Mulholland, L. H. Holton, John Tully, Damase Masson, Joseph Grenier,

VIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépots—Les Depors sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heu-heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, và que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigenient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui sera ent faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

13636 3

BANQUE D'EPARGNES

Balance due aux déposants, 31 juillet £49117 8 9 1847. 30 Nov .-- Montant

déposé depuis le 31 juillet jusqu'à

Augmentation depuis le 31 juillet

£63053 12 2 Balance due ce jour aux déposants Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargnes, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans l'édifice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

. Paraît tous les samed's sous les auspices d'une société en comman-

L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. 293 ... On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 21 rue St. Vin-cent, à Québec chez M. S. Drupeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourle, agent.

ET VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREALEM

CHEZ MM. CHAPELEAU & L'AMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK

N annonçant à MM. les Cunks qu'il a transporté son fonds d'Ornemens d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offir ses remercimens bien respectueux aux Dames de PHopital-General, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Eta-

Au bon-vouloir et à l'Encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès anjourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'Acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets,où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout er IMITATIONS mettent en den les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représen-

Enfin, la marchandise sera rousouns PRAIGHE et

TOUJOURS A BON MARCHE. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

----AUSSI. CROIN DE CHASUBLES

EN DRAF D'on avec brochures à RELIEFS en or, argent el couleur. Damas Blane, Cramoisi, etc. etc. broches loul en or. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES

En drap d'or (imitation) à desseins très-riches et suillants. Damas brochés en or et cauleurs.

naires et de bas prix: (assortis de couleurs) brochures riches,

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes ettes Bandes de Dalmaliques ci-dessus, sont toutes appareillées de désseins et offrent par là mome une variété de garniures completes dont chacune est reu dispendicuse.

ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION. LES Polles sont assorties de couleurs; plusieurs à brochures riches. Les Yoiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extré. mité

ETOFFES ORNEMENS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d seins nouveaux.)

Moire d'or a refiets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous cer objets sont catremement réduits, dans le but Les prix ne tous cer oujets sont extremement reauxis, dans le vat d'offrir aux MM, du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente ra-pide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Puris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet : d'Ostensoirs. Ciboires Burettes etc.

Encensoirs N. B. Le Soussigné ne sait pas colporter d'Ornements d'Eglise

dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation expres (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les pris de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications n cessuires à éviler la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES

Ut sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain par les SŒURS si avantageu-sement connues de la Congrégation de Montréal: C te nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent lez Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignentes qui peuvent entre dans l'éducation gap enfans de toutes les classes de la société. Outre la lecture, gap entans de toutes les classes de la societe. Outre la icetuie, eécriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et annaise; les autres branches d'une éducation complete, comme la géo-sraphie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute spèce, le dessin, la musique, etc., etc. etc. seront enseignées dans re louvel établissement, aussitét qu'il y nura un nombre suffisant d'élè: ves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront pre-

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes deviont se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits ; et on Les prix de la pension et de l'enseignement seront reduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Damer à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier

écependant il scrait bon de voir les Sœurs à ce suict. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois ; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y nura point d'autre

acance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre so maines, la fin de juillet, ou au commencement d'août:

A le fin de chaque année scholastique, il y aura un examen public, des prix et récompences seront décernés aux élèves, qui se seront guées par la bonne conduite, l'application et le succès-

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUN se publicat DEUN fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le PRIX d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports. à l'Editeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, tère insertion, Chaque insertion subsequente, Dix lignes et nu-dessous, fere, insertion,

St. Jean, août, 1847.

Chaque insertion subsequente, 100 100 100 Au-dessus de dix lignes, [lere, insertion] chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subsequente, par ligne, 0 0 1 100 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'des contraires.

avis contraire:
Pour les Annonces qui doivent paraître Longtannes, spour dos annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gréta gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX, AND CHO Montréal, MM, FABRE, & CDE., libraires (1)
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ecr. N. P.
Québéc, M. D. MARTINEAU, Pire Vie.
Ste. Anne; M. F. PILOTE, Pire Direct.

Burenu des Mélinges Religieux, troisième étage du la Maison d'Ed cole près de l'Evêché, coju des rues Mignonne el St. Denis, anti-

PROPRIETAIRES ET INFRIMEURS.